



HAL
open science

Introduction

Mathieu Goux, Pascale Mounier

► **To cite this version:**

Mathieu Goux, Pascale Mounier. Introduction. Mathieu Goux; Pascale Mounier. La corrélation en diachronie longue (1450-1800). Phrase, texte et discours, Honoré Champion, pp.7-34, 2023, (Linguistique historique), 9782745359452. <halshs-04153401>

HAL Id: halshs-04153401

<https://shs.hal.science/halshs-04153401v1>

Submitted on 1 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

La corrélation en diachronie longue (1450-1800)

Phrase, texte et discours

Sous la direction de Mathieu Goux et Pascale Mounier



HONORÉ CHAMPION
PARIS

INTRODUCTION

Beaucoup de concepts linguistiques ont reçu, au fur et à mesure de l'histoire moderne, différentes définitions¹. Il n'est donc pas surprenant qu'une notion comme celle de « corrélation » ait connu plusieurs avatars dans l'histoire grammaticale française. Il semble qu'à l'instar d'un certain nombre d'éléments de métalangage (*proposition, prédicat, sujet*, etc.), la notion nous vienne de la philosophie. Audrey Roig fait remonter le terme au xv^e siècle, dans les *Règles de seconde rhétorique* (1412-1432), où il a le sens flottant d'« état de ce qui a des relations, des rapports avec d'autres choses² ». Le substantif *corrélacion* paraît absent des grammaires des xvi^e et xvii^e siècles (aucune occurrence repérable dans le corpus *Garnier numérique*). *Correlatif* n'apparaît pas avant Oudin (1632-1640) ; on l'y trouve d'ailleurs à trois reprises seulement, dans un sens faisant écho à un fonctionnement duel ou systémique : *bas* est « corrélatif » de *haut*, *en* de *du* (*j'ai du pain / j'en ai*), *-ci* de *-là*.

Il semble que le terme *corrélacion* devienne plus courant au xviii^e siècle, du moins à partir de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal³. C'est vraiment à partir Dumarsais que le terme connaît une grande fortune, même s'il ne fait pas encore l'objet d'une étude en lui-même⁴. Le terme *corrélacion* appartient ainsi au vocabulaire philosophique, puis au vocabulaire « dogmatique et didactique⁵ ».

¹ Cet ouvrage a bénéficié du soutien des laboratoires Litt&Arts (UMR 5316, Université Grenoble Alpes) et CRISCO (EA 4255, Université Caen Normandie). Il fait suite au colloque international « La corrélation en diachronie longue (1450-1800). Phrase, langue et discours. », qui s'est tenu les 14 et 15 janvier 2022 à l'Université Grenoble Alpes.

² *La corrélation en français. Étude morphosyntaxique*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 21.

³ Voir Marie-Dominique Joffré, « *Ita, tam, tantus, talis* : entre anaphore et corrélation », dans *Anaphore, cataphore et corrélation en latin*, C. Bodelot (dir.), Clermont-Ferrand, Presses de l'Université de Clermont-Ferrand, 2004, p. 131-142 et ici p. 15.

⁴ Voir A. Roig, *La corrélation en français...*, *op. cit.*, p. 23.

⁵ *Ibid.*, p. 22.

L'*Encyclopédie* de Diderot en propose une définition qui nous éclaire sur le statut du terme à l'orée de la période moderne :

CORRELATION, s. f. (*Logiq. et Gramm.*) terme par lequel je désigne qu'il y a rapport entre deux objets *A* et *B*; et je le désigne d'une manière indéterminée, sans marquer que c'est *A* que je compare à *B*, ni que c'est *B* que je compare à *A*: l'un ne m'est pas plus présent à l'esprit que l'autre, du moins au moment où j'assûre qu'il y a *correlation* entr'eux; quoique ce jugement ait été précédé d'un autre où je comparois ces objets, et où l'un étoit le premier terme de la comparaison, et l'autre le second; quant à la nature de la *correlation*, elle consiste dans le rapport de deux qualités dont l'une ne peut se concevoir sans l'autre⁶.

Bien que l'étiquette « Grammaire » accompagne « Logique » dans cette notice, il faut se rappeler qu'au XVIII^e siècle, les deux disciplines sont intimement liées, par l'intermédiaire d'un supposé rhétorique: la grammaire permet de disposer des « parties d'oraison » pour construire une argumentation ou une logique discursive, dans un univers conceptuel où la syntaxe est encore synonyme d'ordre des mots, soit de linéarisation de l'énoncé.

Dans la première moitié du XX^e siècle, si l'on en croit Suzanne Allaire, le substantif *corrélation* est rarement considéré en tant que tel. Tesnière, dans ses *Éléments de syntaxe structurale*, est « le seul, parmi les grammairiens [qu'elle connaisse], à consacrer un chapitre spécial au processus corrélatif⁷ ». Avant cela, en effet, la corrélation n'est envisagée que comme une catégorie particulière de subordination ou d'hypotaxe, notamment par l'intermédiaire du conjonctif *que* l'on trouve dans des structures étiquetées comme « corrélatives⁸ ». C'est d'ailleurs encore le cas dans la *Grammaire méthodique du français*, qui traite des « systèmes corrélatifs » dans le chapitre des subordinées circonstancielles⁹, tout en ayant des difficultés à les définir absolument dans ce spectre et tout en réexploitant le terme pour des structures relevant de la parataxe¹⁰. Or il y a davantage dans la corrélation qu'une simple variation sur le modèle de l'hypotaxe ou du principe de récursivité et d'intégration syntaxique. Le champ sémantique du terme peut aussi être précisé.

⁶ Diderot, *Encyclopédie*, IV, 1754, p. 274.

⁷ *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, Thèse soutenue à Rennes 2 en 1977, diffusée par le Service de reproduction des thèses de Lille 3 en 1982, p. 2.

⁸ Voir A. Roig, *La corrélation en français...*, *op. cit.*, p. 24 sq.

⁹ Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, *Grammaire méthodique du français* (désormais *GMF*), Paris, PUF, 2021 [1^e éd. 1994], p. 863.

¹⁰ *Ibid.*, p. 873 et p. 874-875.

Voyons donc comment le phénomène de la corrélation est appréhendé par les linguistes et les grammairiens actuels, avant d'en proposer à notre tour une définition. Il nous semble envisagé à deux échelles. La première est de l'ordre du général et du conceptuel et en propose une définition consensuelle. La seconde, liée à l'identification des marques et des niveaux de manifestation du procédé, amène à une définition plus spécifique qui n'est pas reconnue par les spécialistes dans leur globalité. Bien évidemment, les deux sont intimement liées : la reconnaissance des marques implique la définition générale du concept, et les frontières du consensus déterminent les marques appréhendées. La difficulté tient alors à l'articulation entre le niveau de la matérialisation de la corrélation et celui de sa conceptualisation, difficulté que nous tenterons de dépasser.

1. DÉFINITION GÉNÉRALE

La définition grammaticale la mieux admise du concept de « corrélation » ne diffère guère du sens philosophique évoqué précédemment. Sont dits *corrélatifs*, ou *en relation de corrélation*, des systèmes, généralement composés de deux éléments, en relation si étroite qu'un lien de « dépendance interne » se noue¹¹. Ces éléments forment, selon Cornélis Boer, « les deux parties corrélatives d'un tout¹² ». Il y a un premier élément « suspensif » suivi d'un second élément « complétif¹³ », dont l'absence crée une « agrammaticalité » selon la *GMF*¹⁴. En effet, des tests de suppression et de déplacement montrent l'interdépendance entre les éléments, par exemple entre l'adverbe intensif *si* et la subordonnée introduite par le conjonctif *que* :

- 1a. Il est *si* grand *qu'*il dépasse tout le monde.
- 1b. *Il est *grand qu'*il dépasse tout le monde.
- 1c. ? Il est *si* grand.
- 1d. **Qu'*il dépasse tout le monde, il est *si* grand.

Nous sommes donc ici face à un phénomène de relation syntaxique réciproque¹⁵, dans lequel l'existence d'un premier élément conditionne

¹¹ Voir S. Allaire, *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, *op. cit.*, p. 1.

¹² *Syntaxe du français moderne*, Leiden, Pers, 1948, cité par S. Allaire dans *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, *op. cit.*

¹³ *Ibid.*, p. 420.

¹⁴ M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, *op. cit.*, p. 863.

¹⁵ S. Allaire parle dans *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, *op. cit.*, p. 5, d'« interrelation » ou encore de « subordination bilatérale ».

l'apparition du second, et réciproquement. C'est l'association des deux membres qui donne sa valeur au système corrélatif au regard, pour reprendre les exemples précédents, d'autres phénomènes de récursion syntaxique et d'hypotaxe comme les subordinées relatives, complétives ou circonstancielles, qui sont généralement analysées sous l'angle d'une relation asymétrique, ou de dépendance, entre proposition subordinée et matrice¹⁶.

Si cette définition générale est traditionnellement reçue, elle pose cependant plusieurs problèmes :

- La notion de «grammaticalité», au regard de celle d'acceptabilité, n'est pas normative. Il existe une multiplicité de structures «plus ou moins grammaticales», selon le niveau de langue, le type d'énoncés, écrit ou oral, normé ou spontané, etc. Les études de Gilles Corminboeuf¹⁷ et d'A. Roig¹⁸ nous offrent des occurrences d'énoncés que S. Allaire jugerait irrecevables¹⁹, puisqu'elle s'appuie non sur des corpus²⁰ mais sur des exemples, bien qu'attestés, prélevés dans la presse écrite et orale, donc limités dans leur capacité à illustrer la réalité des faits de langue.
- Le concept d'«interrelation», là aussi, est un puits sans fond. Il côtoie des notions comme celles de «dépendance», de «rection», de «régime», de «gouvernement», d'«implication», etc. Il est souvent vu comme une sorte «d'axiome grammatical», chez Tesnière par exemple²¹, c'est-à-dire qu'il est difficilement démontrable avec rigueur. Il est ainsi délicat d'établir précisément la nature de la relation syntaxique entre les éléments : les tests syntaxiques traditionnels, à l'instar de ceux évoqués précédemment, ne sont pas toujours satisfaisants. On sait notamment qu'une asymétrie à un niveau d'analyse, syntaxique par exemple, peut ne pas se traduire au niveau sémantique, et réciproquement²².

¹⁶ Bien qu'elle soit encore fréquente dans les descriptions grammaticales de l'hypotaxe et qu'elle soit opératoire dans de nombreux cas pour établir une discrédance avec les structures corrélatives, comme l'indique Pierre Le Goffic dans *La subordination en français*, Paris, Ophrys, 2020, cette idée d'une relation asymétrique est cependant réductrice.

¹⁷ «“Tu m'embrasses encore, et c'est mon pied dans les pompons !” Comment construit-on le sens ? », *Discours* (<<https://discours.revues.org/4173>>), n° 3, mis en ligne en 2008.

¹⁸ «La corrélation à l'oral», *Langue française*, n° 196, 2017, p. 75-100.

¹⁹ Voir S. Allaire, *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, op. cit., p. 8-9.

²⁰ Pour, affirme-t-elle *ibid.*, p. 8, «éviter qu'un travail de recherche linguistique ne glisse insensiblement vers une étude de type sociolinguistique».

²¹ Louis Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959, p. 13.

²² Voir Alain Berrendonner et José Deulofeu, «La rection», dans *Encyclopédie grammaticale du français* (<http://www.encyclogram.fr/notx/028/028_Notice.php>), mis en ligne en 2020, § 3.

Ces problèmes ont été pointés dès la première étude d'envergure sur la corrélation, à savoir la thèse de S. Allaire, que nous avons déjà mentionnée. L'ouvrage met en lumière un gradient, depuis commenté par G. Corminbœuf²³, explicitant les différents «degrés de corrélation» que l'on peut trouver en discours, de la structure la plus intégrée (2a) à la structure la moins intégrée (2f) syntaxiquement :

- 2a. L'ordre n'est pas donné que les soldats passent aux actes.
- 2b. (À peine) l'ordre est-il donné que les soldats passent aux actes.
- 2c. Que l'ordre soit donné et les soldats passeront aux actes.
- 2d. Donnez un ordre et les soldats passeront aux actes.
- 2e. Un ordre et les soldats passeront aux actes.
- 2f. Un ordre, les soldats passeront aux actes²⁴.

Si l'exemple 2a est très proche des exemples 1, les suivants s'en écartent progressivement sans pourtant que l'effet suspensif disparaisse. Cet effet suspensif est lié, pour S. Allaire, à des écarts au regard de la syntaxe de la phrase assertive, à savoir l'inversion de l'ordre SV (2b), l'emploi du subjonctif ou de l'impératif (2c, 2d) ou la suppression d'une forme verbale dans le premier membre de la corrélation (2f). Or si l'effet suspensif est clairement entretenu en présence d'éléments morphosyntaxiques, notamment les marques conjonctives, subordonnantes (*que*) ou coordonnantes (*et*), il pourrait se déliter notablement quand il n'y a pas d'outils de ce type. Partant, une question se pose : l'énoncé 2f doit-il être intégré au spectre de la corrélation ? S. Allaire parle d'«enchaînement rhétorique» et exclut ce type d'énoncés de son étude ; elle subordonne en effet la corrélation aux stricts observables morphosyntaxiques sans véritablement fournir d'arguments justifiant cette exclusion, si ce n'est le poids de la tradition analytique. Si nous rejetons cette occurrence, alors les exemples 2c-2e devraient également être exclus car la coordination ne matérialise pas, à proprement parler, d'interrelation : elle ne marque qu'une liaison entre des prédications, sous l'angle de la coplanarité même si la jonction de prédicats, ou de propositions, a souvent composé un angle aveugle de la syntaxe générale²⁵. Si nous l'incluons, alors il nous faudrait peut-être inclure des structures hypothétiques en *Si P (alors) Q* ou les tours interactionnels du type question /

²³ «Les constructions hypothétiques non marquées», dans *Encyclopédie grammaticale du français* (<http://encyclogram.fr/notx/015/015_Notice.php>), mis en ligne en 2017, § 3.1.4.

²⁴ Cet exemple est de notre chef.

²⁵ Voir M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, *op. cit.*, p. 876-877.

réponse qui appellent le même effet suspensif et le concrétisent en parataxe, par des adverbes de liaison ou par juxtaposition, qui ne sont jamais que des variantes formelles de la coordination²⁶ :

- 3a. Si tu viens, (alors) on fera la fête.
- 3b. Voulez-vous tracer un caractère ? Prenez-le parmi ceux que vous connaissez²⁷.

Or ouvrir cette piste entraînerait à un excès inverse, et obligerait à inclure un nombre toujours croissant de « systèmes corrélatifs ». Après tout, la textualité étant définie par des relations de cohésion, de cohérence et de connexité textuelles, il ne serait pas interdit d'en faire l'expression maximale d'une « corrélation » de la même façon que les fibres d'un tissu sont toutes en relation étroite avec des fibres proches. Cette position nous semble de même intenable par sa généralité.

La corrélation apparaît donc comme un objet aux multiples lignes de fuite. Sa définition et son principe fondamental, qui sont empiriquement constatés et « ressentis », conduisent ou bien à restreindre indûment son expression, ou bien à l'étendre absolument. Une ligne de crête doit être empruntée ; mais celle-ci est particulièrement complexe à trouver, comme en témoignent les nombreuses typologies proposées à l'époque moderne. La position que nous adoptons dans ce volume est de retenir comme relevant de la corrélation ou de la connexion corrélatrice les occurrences similaires aux exemples 2a-2e et d'exclure les occurrences (i) sans marque explicite, (ii) ne se fondant que sur la coalescence prédicative, et donc sur un effet de textualité descendant. Quand bien même tout phénomène grammatical connaît divers degrés de réalisation, d'un schéma prototypique à un effacement quasi-total de celui-ci, reste que sans marque explicite, nous ne pouvons le discerner.

2. TYPOLOGIE DE TYPOLOGIES

Comme la reconnaissance des phénomènes de corrélation dépend primordialement des paramètres retenus, nous ne nous risquons pas ici à proposer une typologie de ceux-ci. Toute typologie est en outre, par essence, ancrée dans certaines traditions analytiques et certaines définitions

²⁶ Voir Mathieu Goux, « Ponctuation et connecteurs en français classique. Du reposoir (périodique) à la structure (phrastique) », *Çedille. Revista de estudios franceses*, n° 19, 2021, p. 127-156.

²⁷ Antoine Albalat, *Comment il ne faut pas écrire*, cité par G. Corminbœuf, « Les constructions hypothétiques non marquées », art. cit.

fondamentales de la grammaire²⁸. En revanche, nous pouvons proposer une «typologie de typologies». Il s'agit d'explicitier les choix méthodologiques opérés et les conséquences de ceux-ci au long de l'histoire contemporaine de la notion. Ce parcours épistémologique permettra de mieux saisir les enjeux du métalangage, et de proposer ultimement un point de vue nouveau sur la corrélation. Voyons donc les trois approches générales qui coexistent dans la production critique récente.

2.1. APPROCHE MORPHOSYNTAXIQUE

Il s'agit d'une école historiquement liée à l'étude de la corrélation en latin. Elle s'appuie sur une reconnaissance de marques formelles diverses, notamment adverbiales et subordonnantes (*tantum... tantum, quam... tam*), qui peuvent être renforcées par des relations d'accord, notamment au plan casuel. Cette approche, observée par les grammaires d'usage et particulièrement suivie par S. Allaire, qui procède par «observation rigoureuse des indices grammaticaux selon l'organisation que nous impose la langue²⁹», conçoit le «champ corrélatif» comme se réalisant nécessairement par la mise en relation de «deux séquences verbales³⁰» réunies au sein d'un «ensemble unitaire³¹». En ce sens, la corrélation s'avère une expression particulière de la complémentation verbale et de l'enchaînement de deux propositions, soit sur le régime de l'hypotaxe, soit sur le régime de la parataxe, mais toujours à partir d'un élément déclencheur, suspensif ou discordantiel. Celui-ci peut être adverbial (marque de degré : *si, tant, plus*, etc.), modal (*ne* «anaphorique de l'adverbe³²») ou «syntaxique» (inversion de l'ordre SV, emploi de l'impératif ou du subjonctif). Pour S. Allaire, ces marques relèvent d'une relation d'ordre anaphorique, au sens large du terme³³ : le second membre vient rappeler partiellement des informations présentes dans le premier³⁴.

²⁸ Nous renvoyons à l'introduction de l'étude d'A. Roig *La corrélation en français...*, *op. cit.*, p. 30-37, qui fait un travail remarquable d'analyse de ces questions.

²⁹ *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, *op. cit.*, p. 8.

³⁰ *Ibid.*, p. 8.

³¹ *Ibid.*, p. 23.

³² *Ibid.*, p. 215.

³³ *Ibid.*, p. 122 et p. 161.

³⁴ Voir *ibid.*, p. 161 : «Par anaphore il faut entendre ici en effet un processus d'évidement dont l'orientation est telle que le verbe subordonné "penche" vers le verbe principal. L'on reconnaît là une forme d'enclise qui repose sur un mode spécifique d'effacement de l'autonomie verbale, la suppléance».

La nature de cette relation diffère selon les deux grands régimes corrélatifs que sont l'hypotaxe et la parataxe :

- Les relations hypotactiques, marquées par le conjonctif *que*, introduisent une subordonnée dont « la fonction est [...] celle d'un complément, mais un complément d'un statut particulier puisqu'en raison même de l'organisation corrélatrice, la subordonnée est reliée deux fois au contexte antécédent ; un rapport s'institue tout à la fois avec la base de l'incidence de l'adverbe corrélatif et avec le verbe "principal" : *Tant de gens sont là qu'il ne voit plus rien*³⁵ ».

Ce qui est à retenir dans la position de S. Allaire, et ce qui est assez novateur, c'est la déconnexion du sens et de la syntaxe³⁶. La critique s'écarte de l'ancien classement des subordonnées corrélatives en « finales », « comparatives », « conséquentielles », etc., que l'on trouvait et que l'on trouve encore dans les grammaires d'usage ; elle montre qu'il ne peut y avoir que coïncidence, et non motivation, entre les paliers d'analyse. Cette scission consomme la rupture entre syntaxe et rhétorique, dont l'association a été à l'origine même de la notion comme nous l'avons rappelé. Même si elle s'est opérée plus tardivement que pour d'autres concepts, elle est du reste caractéristique de l'émancipation du métalangage grammatical à l'époque moderne.

- Les relations paratactiques, marquées par des adverbes sériels (*plus... plus... plus*, avec les variantes en *moins* et en *mieux*³⁷) et parfois par le conjonctif *et*, qui vient relier les deux membres corrélatifs et qui est comme une « marque de suppléance » aux marques adverbiales³⁸ ou suspensives données précédemment. Notons que les choses ont évolué depuis l'ouvrage de S. Allaire³⁹.

Or ces deux régimes syntaxiques sont insuffisants à circonscrire la corrélation. S. Allaire et, plus récemment, Pascale Hadermann *et al.*⁴⁰ l'indiquent bien. La syntaxe ne saurait embrasser un « système de dénotation » :

³⁵ *Ibid.*, p. 135.

³⁶ *Ibid.*, p. 157.

³⁷ *Ibid.*, p. 339 et p. 355.

³⁸ *Ibid.*, p. 365.

³⁹ La coordination en *et* n'est pas, pour S. Allaire, caractéristique du système corrélatif dans la mesure où elle ne crée pas de dépendance syntaxique. De même, ce qu'elle appelle les simples « enchaînements rhétoriques » (« On voudrait promouvoir cette formule, on ne s'y prendrait pas autrement », *ibid.*, p. 499) sont en-dehors du spectre de son étude.

⁴⁰ Pascale Hadermann *et al.*, « Les structures corrélatives : pour une inscription dans les sous-systèmes parataxe/hypotaxe et coordination/subordination », dans *La parataxe*, M.-J. Béguelin, M. Avanzi et G. Corminboeuf (dir.), t. 2, Berne, Peter Lang, 2010, p. 219-239.

la corrélation n'est ni la subordination ni la coordination, *mais l'un des moyens que s'est donnés la langue de dénoter la relation de complémentarité verbale résultant de l'un ou l'autre de ces processus grammaticaux*, processus qui transcendent bien évidemment le cas d'un système de dénotation dont le trait caractéristique est de faire porter sur l'un et l'autre des verbes en présence les marques de la solidarité constitutive de leur unité⁴¹.

Pour ainsi dire, une approche morphosyntaxique ne peut conduire, et ne conduit, qu'à cette conclusion : la corrélation emprunte certes des marques à la fois à la subordination et à la coordination, mais elle n'est ni l'une, ni l'autre. Reprenons la réflexion de Claude Muller⁴². Pour lui, les relations subordonnantes modernes sont issues d'un «schème corrélatif» archaïque latin, voire indo-européen ; la question est de savoir quelle part de la corrélation est encore accessible et motrice dans la langue actuelle. Autrement dit, la corrélation est-elle une étape intermédiaire entre parataxe ou hypotaxe, ou bien un tout autre phénomène participant certes de l'une ou de l'autre logique, mais ne pouvant se réduire ni à l'une, ni à l'autre ? C'est la seconde position qui s'impose, avec ce qu'elle a de retentissant en termes de définition des champs de l'un et l'autre régimes syntaxiques.

2.2. APPROCHES SYNTAXICO-SÉMANTIQUES

Une autre approche, notamment illustrée par Henry Bonnard⁴³, Jean Haudry⁴⁴, André Rousseau⁴⁵ et Michèle Fruyt⁴⁶, ces trois derniers pour la langue latine, et Marie Pierrard⁴⁷, n'est pas véritablement affichée en tant que telle de nos jours. Elle est plutôt fondue ou bien dans une approche morphosyntaxique stricte ou bien dans une approche pragmatique. Il s'agit en quelque sorte d'une étape intermédiaire qui a préparé les deux autres types de positions actuelles sur la corrélation. Cette perspective a

⁴¹ S. Allaire, *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, op. cit., p. 536 ; nous soulignons.

⁴² *La subordination en français. Le schème corrélatif*, Paris, Masson-Armand Colin, 1999.

⁴³ *Code du français courant*, Paris, Magnard, 1982.

⁴⁴ «Le sens de l'évolution linguistique», dans *Mélanges de linguistique offerts à J. Goudet*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon III, 1997, p. 83-113.

⁴⁵ «Les structures corrélatives en latin : syntaxe et sémantique, origines dans les langues indo-européennes anciennes», dans *Structures parallèles et corrélatives en grec et en latin*, P. De Carvalho et F. Lambert (dir.), Saint-Étienne, Presses de l'Université de Saint-Etienne, 2005, p. 45-62.

⁴⁶ «La corrélation en latin : statut et évolution», dans *La corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques*, O. Inkova et P. Hadermann (dir.), Genève, Droz, 2013, p. 110-146.

⁴⁷ «Que dans les comparatives équatives : une proforme indéfinie?», *Langue française*, n° 158, 2008, p. 69-85.

la particularité de s'appuyer sur la notion d'« anaphore » évoquée par S. Allaire et de mobiliser les principes des grammaires de construction. Elle place la corrélation à la charnière de la syntaxe et de la sémantique en reconnaissant dans celle-ci un patron syntaxique appliquant une disposition sémantique du type sujet-prédicat. La différence par rapport à une assertion « habituelle », dans laquelle cette relation est réalisée dans le cadre d'un agencement SN-SV, tient au fait que la relation concerne à la fois chacune des deux parties de la corrélation et les deux parties réciproquement. Le premier membre de la corrélation, même prenant la forme d'une prédication complète ou réduite, doit ainsi s'entendre comme le sujet d'un « archi-prédicat » réalisé dans le deuxième membre de la corrélation. D'où une impression d'incomplétude se manifestant à la lecture. Une telle approche invite à inclure des exemples comme l'exemple 2f ou l'exemple 3a, où rien ne semble manquer dans la structure d'actance des prédicats et qui ne peuvent être analysés avec les outils traditionnels de la syntaxe. Mais prendre en compte la progression informationnelle dans l'approche des occurrences déplace l'analyse vers d'autres préoccupations, qui nous éloignent de la notion de corrélation.

En effet, cette nouvelle perspective opère un changement déterminant. Bien que l'étude des marques et des formes corrélatives ne diffère pas fondamentalement, dans leur inventaire, des tours identifiés et catalogués par S. Allaire, la prise en compte d'une dimension anaphorique ou du moins liée à la textualité et au concept de « prédication » (plutôt que de « complémentation verbale ») déplace le niveau d'analyse de l'échelle de la phrase, dans laquelle les faits de corrélation étaient généralement envisagés, à celle de la période ou de la séquence, au sens de Jean-Michel Adam⁴⁸ et de Pierre Le Goffic⁴⁹. Nous retombons cependant à partir de là dans ce travers consistant à voir des structures corrélatives dans tous les faits d'anaphore alors qu'il n'y a pas nécessairement d'effet suspensif. Considérons ainsi l'exemple suivant :

4. Paul est dans le salon. *Il lit.*

S'il est vrai que le prédicat *Il lit* voit sa valeur informationnelle n'être complète qu'en prenant en compte le cotexte gauche et notamment le référent *Paul*, assimiler cette relation référentielle à un fait de corrélation obligerait à identifier un effet suspensif dans la première phrase

⁴⁸ *Les textes : types et prototypes*, Paris, Armand Colin, 2011 [3e éd.]; *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, A. Colin, 2005.

⁴⁹ « Phrase, séquence, période », dans *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI^e siècle*, D. Van Raemdonck (dir.), Berne, Peter Lang, 2008, p. 329-356.

graphique ou un effet complétif dans la seconde. De proche en proche, tout acte de référence deviendrait « corrélatif » puisque tout objet linguistique est, d'une façon ou d'une autre, en lien avec un objet du monde. Cette position entraîne dès lors, et à nouveau, des discussions d'ordre typologique, cette fois-ci moins au plan de la grammaticalité que de l'acceptabilité et de la compréhension des relations de continuité textuelle. Elle reporte la discussion sur celle des chaînes de référence, pour l'identification des marques en jeu, d'une part, et des cadres de discours et des opérations de cohérence textuelle, de l'autre, et exige de déterminer à quel moment un énoncé devient « autonome », « décorrélé » de tout cotexte ou de toute situation d'énonciation. Comme cela n'est jamais totalement le cas, cette recherche est nécessairement vouée à l'aporie. Le calcul textuel ne s'effectue pas selon ces termes ; et y immiscer un concept comme celui de « corrélation » ne peut qu'obscurcir l'analyse.

2.3. APPROCHES PRAGMATIQUES

Plusieurs approches actuelles font de la corrélation « l'expression de toute relation d'interdépendance morphosyntaxique et / ou sémantique, voire pragmatique, entre deux séquences, de telle sorte que la présence de la première présuppose la présence de la seconde, et réciproquement. De l'instauration de cette relation d'interdépendance procède l'effet de connexion qui caractérise les séquences corrélées⁵⁰ ». Ce mouvement de « pragmatization » de la corrélation, représenté par G. Corminbœuf⁵¹, A. Roig⁵² et Catherine Schnedecker⁵³, malgré des différences d'un critique à l'autre, s'appuie bien évidemment sur les traditions précédentes, mais bénéficie d'avancées nouvelles dans trois champs complémentaires :

- Tout d'abord, l'analyse des tours oraux dans lesquels se matérialisent des formes corrélatives. Si elle a été repérée depuis longtemps⁵⁴, l'intonation particulière, montante puis descendante, qui accompagne la réalisation orale des schémas corrélatifs a été reportée jusque-là sur des indices graphiques comme la ponctuation, la virgule démarcative notamment, et non analysée en tant que telle. Les recherches des macro-

⁵⁰ A. Roig, *La corrélation en français...*, *op. cit.*, p. 30, repris dans A. Roig et Catherine Schnedecker (dir.), *La connexion corrélatrice. De la phrase au discours*, Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 7.

⁵¹ « «Tu m'embrasses encore, ... », art. cit.

⁵² A. Roig, *La corrélation en français...*, *op. cit.* et « La corrélation à l'oral », art. cit.

⁵³ « Aspects morpho-sémantiques de la "corrélation" : les "séquences discursives" à marques paradigmatiques », *Travaux de linguistique*, n° 74, 2017, p. 81-108.

⁵⁴ Voir S. Allaire, *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, *op. cit.*, p. 355.

- syntacticiens du groupe d'Aix⁵⁵ ou de Fribourg⁵⁶ ainsi qu'un article d'A. Roig⁵⁷ montrent que loin d'être un ornement, ces procédés intonatifs participent de la corrélation en créant des effets de suspension puis de complétion faisant parfois fi des marques syntaxiques habituelles.
- Ensuite, la meilleure compréhension des phénomènes de grammaticalisation et de pragmatization des structures corrélatives elles-mêmes en diachronie⁵⁸. On tâche de mieux saisir la façon dont le gradient de constructions considérées plus haut s'est matérialisé au fur et à mesure du temps et de l'histoire de la langue. Cela permet de définir, en retour, les paramètres micro-syntaxiques favorisant l'effet suspensif ressenti à la lecture et l'histoire de leur réalisation en français.
 - Enfin, une prise en compte plus franche du concept de «textualité» ou de «séquences discursives⁵⁹», qui autorise à définir comme relevant de la corrélation, même si cela est encore débattu, des éléments sériels du type *d'une part... d'autre part*⁶⁰ ou *premièrement... deuxièmement*, envisageables comme produisant une sorte de «macro-corrélation⁶¹». La corrélation rejoint ainsi d'autres phénomènes produisant des effets de connexité⁶².

⁵⁵ Voir Marie Savelli, *Contribution à l'analyse macro-syntaxique. Les constructions «siamoisés» de type «plus V1 plus V2»*, Thèse de doctorat soutenue à l'université de Provence, 1993; et José Delofeu, «La notion de construction corrélatrice en français: typologie et limites», *Recherches sur le français parlé*, n° 16, 2001, p. 103-124.

⁵⁶ Voir Marie-José Béguelin, «Variations entre macro- et micro-syntaxe: de quelques phénomènes de grammaticalisation», dans *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, A. Sacarno (dir.), Rome, Bulzoni, 2003, p. 111-132; et G. Corminbœuf, «Une composante 'émotive' dans les constructions articulées par un et d'opposition?», *Journal of French Language Studies*, n° 23-3, 2013, p. 357-375.

⁵⁷ «La corrélation à l'oral», art. cit.

⁵⁸ Voir Gaëtane Dostie, *Pragmatization et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2004; Liesbeth Desgand et Jacqueline Evers-Vermeul «Grammaticalization or pragmatization of discourse markers?», *Journal of Historical Pragmatics*, n° 16-1, 2015, p. 59-85; et Bernard Combettes, «Locutions temporelles, locutions spatiales en corrélation, deux évolutions différentes», dans *La connexion corrélatrice. De la phrase au discours*, A. Roig et C. Schnedecker (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 15-46.

⁵⁹ C. Schnedecker, «Aspects morpho-sémantiques de la "corrélation"...», art. cit.

⁶⁰ Voir Pascal Montchaud, «Reciprocal Connection in French», dans *Young Minds vs. Old Questions in Linguistics: 14 Proceedings of the Fourth Central European Conference for Linguistics*, A. Bondaruk, A. Bloch-Rozmej, W. Malec, et S. Zdziebko (dir.), Lublin, The Institute of East-Central Europe and the John Paul II Catholic University of Lublin, 2015, p. 139-155; *id.*, «Nature et marquage de la corrélation», dans *La connexion (plus ou moins) corrélatrice*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 1-2; et B. Combettes, «Locutions temporelles, locutions spatiales en corrélation», art. cit.

⁶¹ G. Corminbœuf, «Une composante 'émotive'...», art. cit.

⁶² Voir M. Goux, «Ponctuation et connecteurs en français classique...», art. cit.

Cette perspective pragmatique, qui déplace les termes du débat de la *corrélation* à la *connexion corrélatrice*, est certes toujours attachée à trouver les marques de la corrélation, mais ne se limite pas à une approche morphosyntaxique stricte (du moins, pas dans les termes traditionnels) et explore des voies peu considérées jusque-là, relevant de la grammaire textuelle ou de la grammaire de l'oral. Elle assimile également des phénomènes plus discrets qui échappaient jadis à l'analyse, comme les structures asymétriques dans lesquelles le second marqueur corrélatif n'est pas identique au premier⁶³, mais qui pourtant construisent des « parallélismes » et des « listes ». C. Schnedecker constate ainsi la vivacité en français actuel de tours engageant un programme discursif fondé sur l'appel d'un achèvement :

même si les « pseudo-corrélatives » ne subissent des contraintes ni de même nature ni au même degré que les « vraies » corrélatives, elles n'en obéissent pas moins, sinon à des règles, du moins à des régularités de formation qui ne sauraient être considérées comme le simple reflet de phénomènes de grammaire seconde, de « codifications concertées d'usages stylistiques concernant un domaine extérieur à la grammaire proprement dite » (Deulofeu, 2001 : 119). Et les exemples tirés de la langue parlée [...], qui sont exploités pour démontrer l'irrégularité des productions corrélatives, montrent aussi que, à l'oral, et compte tenu des contraintes que l'on connaît, la capacité des locuteurs à s'en tenir aux corrélations programmées reste étonnante, même si celles-ci ne sont pas « parfaite » formellement⁶⁴.

Ces réflexions permettent de déplacer finalement la question générale de la corrélation de l'identification des *marques*, approche qui ne peut être que vouée à exclure arbitrairement des structures alors qu'il s'agit de prendre en compte la gradience propre à la grammaticalité, à celle de *phénomènes*. Nous considérons ainsi que la corrélation apparaît lorsque certains indices renvoyant à des entités temporelles, géographiques ou encore « relationnelles » (c'est-à-dire liées à une découpe paronymique du monde) spécifiques créent une tension de nature sémantique ou pragmatique entre des éléments, deux en général. Cette approche, qui évite les impasses des positions morphosyntaxiques antérieures sans trancher *a priori* sur les frontières de la notion, tâche de penser à nouveaux frais la corrélation en l'articulant à la production d'un sentiment d'incomplétude chez le récepteur.

⁶³ Notamment à l'oral ; voir « Des films qui étaient *les Quatre cent coups* d'un côté et d'autre part *Hiroshima mon amour* », cité par C. Blanche-Benveniste, *Le Français. Usages de la langue parlée*, Leuven, Peeters, 2010, p. 176-177.

⁶⁴ « Aspects morpo-sémantiques de la "corrélation"... », art. cit., p. 90.

3. BORNES TEMPORELLES ET NIVEAUX D'ANALYSE

En déplaçant la problématique du champ de la phrase à celui du texte ou du moins de la «textualité», nous souhaitons poser la question de l'évolution en diachronie de la corrélation. Le sentiment d'incomplétude et d'achèvement a été particulièrement étudié dans le cadre de la langue moderne, mais pas franchement dans les précédentes étapes de l'histoire de la langue française, au-delà des phénomènes de grammaticalisation ou pragmatization que nous avons évoqués. Les bornes temporelles retenues pour ce recueil délimitent ainsi une période dans l'histoire de la corrélation et de la connexion corrélatrice qui va du moyen français (1450) à la fin du XVIII^e siècle (1800⁶⁵). Celle-ci est déterminante en ce qu'elle voit intervenir plusieurs révolutions linguistiques et paralinguistiques :

- Au niveau phrastique, des opérations de grammaticalisation se parachèvent, et le système de la langue stabilise des doublons fonctionnels (*aussi / si, tant / autant, comme / que*, etc.) dans le cadre des structures corrélatives relevant de l'hypotaxe⁶⁶.
- Au niveau textuel, les conventions de lecture et d'écriture se fixent sous les traits que nous connaissons encore aujourd'hui, que ce soit dans le spectre des pratiques⁶⁷ ou dans le modèle, naissant, de la phrase⁶⁸. La corrélation apparaît ainsi au sein de structures de thématization particulièrement remarquables, qui déterminent des programmes de lecture et d'interprétation.
- Au niveau du discours, on assiste à une stabilisation de routines argumentatives et de genres ou de registres textuels, dessinant progressivement le paysage littéraire qui est le nôtre⁶⁹. Cette stabilisation détermine en retour des horizons d'attente influençant davantage le propos et la forme du texte que les faits de langue observables.

Autrement dit, nous sommes à un moment où non seulement le système morphologique de la corrélation, et notamment les marques subordonnantes, prend les traits que nous connaissons aujourd'hui, mais également où le concept de «textualité» se développe sous une forme nouvelle, entraînant avec lui des reconfigurations de l'énoncé et des

⁶⁵ Ce qui correspond, pour la *Grande Grammaire historique du français*, Berlin, De Gruyter, 2021, p. 54-64, à la fin de la période du français classique.

⁶⁶ Voir *ibid.*, p. 1434-1446.

⁶⁷ Voir Gilles Siouffi, «Entre phrase et période», dans *Histoire de la phrase française, des Serments de Strasbourg aux écritures numériques*, G. Siouffi (dir.), Arles-Paris, Actes Sud-Imprimerie nationale Éditions, 2020, p. 125-169 et ici p. 150-153.

⁶⁸ Voir *ibid.*, p. 186-187.

⁶⁹ Voir entre autres Dominique Combe, *Les genres littéraires*, Paris, Hachette, 2002.

marques de cohésion textuelle⁷⁰. Partant, il faut envisager la corrélation au-delà de l'échelle de la phrase et au sein de structures plus diffuses relevant tant du système endogène de la langue que de structures discursives, argumentatives, démonstratives ou «textuelles». De la même façon que la meilleure prise en compte des phénomènes de «grammaire textuelle diachronique» a permis d'affiner la compréhension du système des anaphores⁷¹, des cadres du discours⁷² ou des tiroirs verbaux⁷³, le champ de la corrélation mérite d'être exploré systématiquement.

Le présent volume n'a pas exactement pour objectif de rassembler douze études portant chacune sur des aspects particuliers de la réalisation du phénomène dans l'histoire du français. Il ne vise pas non plus, même si ce n'est pas négligeable, à explorer une ou plusieurs œuvres avec les possibilités offertes par l'outil informatique, à savoir la fouille dans des corpus numériques, annotés et échantillonnés automatiquement ou non⁷⁴. Il propose avant tout d'envisager toutes les implications du principe de la corrélation dans la production de l'écrit avant l'émergence du français moderne. Contre l'habitude d'aborder la relation corrélatrice dans le cadre syntaxique et d'exclure le lien avec le contexte étroit ou large des occurrences, nous prenons le parti de considérer ce que la tension instaurée entre deux membres ou plus apporte à des formes de textes variées, de nature littéraire ou non. Il s'agit ainsi de multiplier les angles d'approche de l'objet en tenant compte des enjeux poétiques, stylistiques et idéologiques des œuvres concernées.

⁷⁰ Voir M. Goux, *Le pronom-déterminant LEQUEL en français préclassique et classique*, Paris, Classiques Garnier, 2019 ; «Commencer en continuant : du rôle des constructions détachées en -ant en tête de chapitre. L'exemple d'Oudin, de Rosset et de Vaugelas», *Scolia*, n° 34, 2020, p. 115-131 ; et «Ponctuation et connecteurs en français classique...», art. cit.

⁷¹ Voir Nathalie Fournier, «La gestion des anaphoriques en discours au XVII^e siècle : l'exemple du cardinal de Retz», dans *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*, O. Bertrand et al. (dir.), Berne, Peter Lang, 2008, p. 325-341 ; et B. Combettes, «Grammaticalisation de la phrase complexe et évolution de la cataphore», dans *Langage et référence, Mélanges à K. Jonasson*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 2003, p. 105-114.

⁷² Voir M. Goux, «Commencer en continuant...», art. cit. ; «L'évolution des cadres de discours dans la Coutume de Normandie», dans *Le Temps long : l'évolution du français dans un corpus textuel calibré. Le témoignage de la Coutume de la Normandie (1250-1771)*, M. Goux (dir.), *Studia Linguistica Romanica*, 2022, p. 116-130.

⁷³ Voir A. Patard, «Diachronie du futur antérieur : une étude de corpus», *Langue française*, n° 201, 2019, p. 13-30.

⁷⁴ Cet aspect implique du reste, en amont, une réflexion méthodologique sur les outils et les éléments pertinents pour un relevé systématique des occurrences. À notre connaissance, ces éléments ne sont pas encore proposés dans les annotations de corpus ; mais nul doute qu'ils seront amenés à se développer à l'instar de ce que l'on observe ces dernières années pour les chaînes de référence (voir le projet DEMOCRAT, dir. F. Landragin).

À la lumière des précautions présentées précédemment, la connexion corrélatrice gagne à notre sens à être décrite et commentée à trois plans, celui de la phrase, celui du texte et celui du discours :

- La *phrase* peut se définir comme une unité prédicative résultant d’observables morphosyntaxiques et de marques plus ou moins stabilisées, gravitant généralement autour d’une forme verbale conjuguée à un mode personnel. Malgré l’anachronisme du terme, le concept n’apparaissant véritablement qu’à la période moderne⁷⁵, elle demeure un cadre pertinent pour l’analyse des phénomènes grammaticaux.
- Le *texte* se comprend comme un ensemble structuré et sémiotiquement autonome; il est de rang supérieur à la phrase. Il construit une progression informationnelle spécifique, notamment au moyen d’éléments de renfort anaphoriques et de répétition d’informations du cotexte gauche. Il peut faire l’objet de découpes intermédiaires, en périodes ou en séquences⁷⁶, mais a une autonomie tant linguistique que symbolique qui le distingue de la phrase.
- Le *discours* apparaît comme une mise en situation du langage par un locuteur. Il développe un certain programme d’écriture, notamment en contexte poétique ou argumentatif, fait d’attentes et de réalisations grammaticales spécifiques, se réalisant par exemple dans une structure dialectique duelle (question / réponse, hypothèse / conclusion) ou un triptyque empruntant au syllogisme⁷⁷. Il se fonde sur une reconnaissance rhétorique des faits de langue et peut se matérialiser à plusieurs niveaux, phrastique, textuel, périodique, etc.

Abordons donc le fonctionnement de la corrélation à chacun de ces niveaux pour la période retenue. Nous pouvons nous appuyer pour cela sur des citations issues des différents corpus explorés, constitués par des bases textuelles et par des œuvres isolées ou groupées, dont certaines connaissent ici une exhumation.

3.1. LA PHRASE

L’histoire de la phrase, depuis le latin, est largement liée à celle de la corrélation. Pierre Le Goffic fait même dans un chapitre du volume la

⁷⁵ Voir Jean-Pierre Seguin, *L’Invention de la phrase au XVIII^e siècle: contribution à l’histoire du sentiment linguistique français*, Louvain, Peeters, 1993; et G. Siouffi, *Histoire de la phrase française, des Serments de Strasbourg aux écritures numériques*, Arles-Paris, Actes Sud-Imprimerie nationale Éditions, 2020.

⁷⁶ Voir J.-M. Adam, *La linguistique textuelle...*, *op. cit.*

⁷⁷ Voir Gilbert Turco et Danielle Coltier, «Des agents doubles de l’organisation textuelle: les marqueurs d’intégration linéaire», dans *L’organisation des textes, Pratiques: linguistique, littérature, didactique*, n° 57, 1988, p. 57-79.

démonstration que la construction corrélatrice est à la source de la subordination. Il détaille d'abord l'évolution du schéma en latin. Dans le diptyque habituel (*cum... tum, qualis... talis*), se sont produits un affaiblissement ou un effacement du résomptif relié au départ à un marqueur de variable en *qu-*, une permutation des termes et une fusion du marqueur de variable et de *qu-* sous la forme d'un relatif (anaphorique d'un antécédent). Le contributeur trace ensuite les lignes du changement qui ont conduit le mécanisme uniforme primitif à se diversifier. Dans le cas des circonstancielles, l'adverbe (*cum, ut*) a été employé seul et s'est transformé en conjonction ; dans celui des comparatives dites « corrélatives », les deux marqueurs ont cessé d'identifier une même variable et d'être en relation anaphorique pour présenter un déclencheur appelant un terme en *qu-*⁷⁸ ; dans le cas des relatives, on l'a vu, le marqueur de variable en *qu-* est devenu anaphorique sans changement morphologique (transformation de l'adjectif indéfini *quis* en pronom relatif) ; dans celui des indéfinies nominales, soit le pronom indéfini (*qui, quod*) s'est maintenu, soit il a été remplacé par l'association d'un démonstratif et d'un relatif (*celui qui, ce qui*) ; dans celui des complétives, un tour avec un indéfini neutre (*id... quod*) a produit la conjonction *que*. En somme, le principe de l'identification de deux occurrences d'une même variable reste la base de tout le système de la subordination moderne, même sans corrélation visible en surface.

La phrase gagne en unité, au cours de notre période d'investigation, quand y intervient une structure corrélatrice. Les situations sont plurielles en fonction de la nature de la relation entre les séquences. La subordination, qui implique la présence d'un élément d'appel dans la proposition principale, a plus de force que la parataxe, qui met en jeu de l'implication. Quoiqu'il en soit, la présence de tels systèmes a pour effet de tourner la phrase au plan logico-discursif vers l'aval. La stratégie planificatrice se manifeste en particulier par l'inversion de l'ordre SV, les temps et les modes verbaux, d'un côté, ou syntaxiques, de l'autre. Se trouvent régulièrement couplés à ces marqueurs morphosyntaxiques des indices lexicaux, comme le coordonnant *ou et* ou le subordonnant *que* :

- 5a. *Pars, ou dirige ma conduite.* (Rétif de la Bretonne, *La Paysanne perversie*, 1784)
- 5b. [...] *à peine touchoit-il à son cinquième lustre que déjà il dévoiloit les ressorts cachés du cœur humain.* (Marat, *Éloge de Montesquieu*, 1785)

⁷⁸ Pour les comparatives corrélatives isomorphes (*plus... plus, moins... moins, autant... autant*), il y a eu disparition du marqueur en *qu-* subordonnant et remplacement par le résomptif, celui-ci se trouvant ainsi redoublé.

Dans la citation (5b) un adverbe indiquant le début d'un procès comme *à peine* fait attendre un autre procès, dont l'émergence est elle-même soulignée par la présence, pourtant optionnelle, de l'adverbe *déjà*. Les auteurs souhaitent ainsi à la fois signaler la connexion que réalise la corrélation et accentuer le découpage des unités reliées. On peut en l'occurrence hésiter sur l'effet du marquage graphique de la séparation syntaxique entre les deux membres d'une construction consécutive :

- 6a. [...] il se prit à l'aimer *si* fort, *qu'*il en perdait le boire et le manger [...]. (Mme d'Aulnoy, « La belle aux cheveux d'or », 1697)
- 6b. On travailla à l'exécution de ce dessein avec *tant* de succès, *que* les parents de mademoiselle de Mézière [...] se résolurent de la donner en mariage à ce jeune prince. (Mme de La Fayette, *La Princesse de Montpensier*, 1662)

Claire Badiou-Monferran interprète l'usage de la virgule comme une forme d'atténuation de la connexion corrélatrice. Elle note dans sa contribution que le choix de ponctuation rend les deux éléments moins visiblement interdépendants, le second apparaissant comme la conséquence optionnelle d'un état de chose exprimé dans le premier⁷⁹. Le fait que la locution *si bien que* puisse apparaître après une virgule ou même un point constituerait le stade ultime du phénomène. Cela va dans le sens d'une approche plastique de la textualité, d'une « cohérence sans cohésion », selon les termes de Claire Badiou-Monferran.

Du point de vue morphosyntaxique, les structures corrélatives de type hypotactique ou paratactique s'avèrent plus diverses qu'aujourd'hui. A. Roig trace à grands traits l'histoire des « marqueurs binomiaux » *autant... autant, plus... plus, soit... soit, tantôt... tantôt et tel... tel* en partant du français préclassique pour aller jusqu'à aujourd'hui⁸⁰. L'identification des schémas en général demande de prendre en compte non seulement les variations lexicales et orthographiques des termes concernés, préalable propre à tout balisage automatique en diachronie du français, mais aussi la capacité à articuler des membres d'une phrase ou des phrases entre elles, si bien que l'attribution d'étiquettes POS (*part of*

⁷⁹ L'analyse demanderait à être précisée par une comparaison avec le français préclassique et même le français médiéval. C. Marchello-Nizia signale par exemple dans « Le *comma* dans un manuscrit en prose du 13^e siècle : grammaticalisation d'un marqueur de corrélation, ou marquage d'intonation ? », dans *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*, O. Bertrand et al. (dir.), Berne, Peter Lang, 2008, p. 293-306, la présence récurrente du *comma*, autrement dit du point-virgule inversé, comme soutien de la corrélation dans un manuscrit de la *Queste del saint Graal*.

⁸⁰ Voir A. Roig, *La corrélation en français...*, *op. cit.*, p. 131-168.

speech, ou en partie du discours) peut difficilement faire l'économie d'une analyse au cas par cas. B. Combettes, seul⁸¹ ou en association avec Annie Kuyumcuyan⁸² ou Mathilde Dargnat⁸³, observe que nombre des marqueurs de grammaticalisation ont d'abord été des éléments autonomes. Il y a donc eu couplage entre différents éléments, ce qui a provoqué une perte de leur autonomie. Sabine Lehmann note quant à elle à propos de *si que* en ancien français, qui peut signifier « et ainsi » et donc échapper au mécanisme corrélatif, que « c'est en emploi conjoint que les locutions conjonctives sont le plus exposées aux phénomènes d'affaiblissement ou de changement sémantique⁸⁴ ».

Les doublets fonctionnels employés de nos jours pour dire l'analogie, la conséquence ou la covariation ne sont pas encore stabilisés à l'époque. Des variations apparaissent selon les environnements sémantiques et pragmatiques. En ce qui concerne la comparaison, la construction *X est aussi Adj comme Y* disparaît progressivement aux *xvi^e* et *xvii^e* siècles au profit de *X est aussi Adj que Y*⁸⁵. Le remplacement de *comme* par *que* ne peut être isolé du mouvement qui spécialise *si* et *tant* dans l'expression de la consécution et ne maintient que *aussi* et *autant* pour celle de l'égalité⁸⁶. Prolongeant leur collaboration dans l'analyse des comparatives corrélatives, Bernard Combettes et Annie Kuyumcuyan examinent ici l'évolution qui conduit à la disparition de *tant / autant... comme* pour les comparaisons d'égalité. Ils font l'hypothèse, essentiellement à partir d'exemples empruntés à Frantext, de deux facteurs de retardement du phénomène après le moyen français, à savoir l'affinité du tour avec le caractère virtuel de la proposition matrice, réalisé par la modalité négative ou interrogative, et la présence d'une subordonnée pleine, c'est-à-dire sans ellipse. Ces emplois marqués n'évitent pas le remplacement

⁸¹ « L'évolution des locutions conjonctives en français : l'opposition *que / ce que* », *Langue française*, n° 205, 2020, p. 121-137.

⁸² « Intensité et comparaison : étude diachronique des corrélations en *si* et *aussi* », *Travaux de linguistique*, n° 55, 2007, p. 75-92 ; et « *Comme* dans les comparaisons d'égalité : la corrélation *aussi / autant... comme* jusqu'à l'époque classique », *Langue française*, n° 159, 2008, p. 16-32.

⁸³ « Grammaire de constructions et diachronie : intensivité et concession », dans *Actes du 5^e Congrès Mondial de Linguistique française (CMLF 2016)* (<<https://doi.org/10.1051/shsconf/20162704001>>), F. Neveu et al. (dir.), mis en ligne en 2016.

⁸⁴ « L'expression de la conséquence en diachronie : intégration syntaxique et propriétés sémantico-pragmatiques », *Langages*, n° 190, 2013, p. 67-79 et ici p. 72.

⁸⁵ Voir B. Combettes et A. Kuyumcuyan, « Intensité et comparaison... », art. cit.

⁸⁶ Voir B. Combettes et A. Kuyumcuyan, « *Comme* dans les comparaisons d'égalité... », art. cit.

de *comme* par *que*, de même que pour les autres formes d'expression de l'égalité (*si*, *aussi*), notamment par l'ambiguïté gênante avec l'emploi de *comme* introducteur d'une subordonnée circonstancielle de manière.

Pour l'expression de la conséquence, S. Lehmann constate un recul de *si que* au profit de *si... que* au XVI^e siècle et l'émergence conjointe de *de manière que*, alors que *de telle manière que* conserve un fonctionnement corrélatif dans le cas où le substantif *manière* reçoit une détermination qualitative au moyen de l'adjectif *telle*⁸⁷. En emploi conjoint *si bien que*, qui remplace définitivement *si que* à partir du XVII^e siècle, exprime d'abord la manière : l'adverbe *bien* vient modifier le verbe et est lui-même complété au moyen de la structure corrélative *si... que*. Puis *si bien que* traduit de plus en plus seulement la conséquence, devenant une locution conjonctive comme *de sorte que*. La même évolution d'une structure corrélative en lexie complexe, avec affaiblissement sémantique du terme pivot en morphème de subordination, se repère pour *tellement que*, qui finit de perdre son sens de manière au profit d'un sens intensif au cours du XVII^e siècle. La grammaticalisation, massivement représentée jusqu'à présent dans les études sur la corrélation, gagne donc à être approchée de façon fine. Il faut aller de l'apparition au figement ou à la disparition des structures en langue en tenant compte des contextes et des mécanismes des changements et en pointant la façon dont se réalise, à un moment donné, un *continuum* de valeurs.

Du point de vue sémantico-logique, on trouve de nombreuses manifestations du rôle du ou des sens des outils lexicaux sur l'ensemble de la phrase. L'adjectif *tel* employé avec la conjonction *que*, sous la forme continue *tel que* ou sous la forme discontinue *tel... que*, peut marquer l'intensité ou la qualité :

- 7a. Car ce Fleuve s'estoit débordé tout d'un coup, avec une *telle* impetuositè, *que* durant douze heures ses eaux avoient augmenté de moment en moment. (Mle de Scudéry, *Clelie*, 1660)
- 7b. [...] le baisant avecq' toute *telle* privaulté, *que* si elle l'eust veu, aimé et cogneu toute sa vie. (*Amadis*, V, 1544)

Dans un cas *tel... que* traduit l'atteinte d'une certaine intensité dans le déroulement du processus de la principale, comme le font *tant... que* et *si... que* (7a). Dans l'autre il indique la propriété du substantif qu'il détermine (7b). L'évaluation effectuée dans l'énoncé varie ainsi d'une occurrence à l'autre.

⁸⁷ «L'expression de la conséquence en diachronie...», art. cit.

Il en va de même pour les marqueurs permettant de traduire l'addition de deux éléments interdépendants, du type de *parfois*, *quelques* et *des fois* étudiés par Guiraud (2008). Nicolas Guilliot examine quant à lui dans un chapitre du volume l'apparition et la stabilisation de constructions qu'il appelle « cumulatives ». Il montre en quoi *non (tant) seulement... , mais encore / aussi* et *et... et...*, d'une part, et *aussi bien... que* et *autant... que*, de l'autre, procèdent à l'ajout de deux informations en mobilisant respectivement le principe de la coordination et celui de la subordination. Il met en lumière la grammaticalisation progressive des marqueurs dans les usages entre 1450 et 1900 à partir de sondages effectués dans Frantext. Le processus dépend en l'occurrence de la nature des unités cumulées, de l'autonomie syntaxique éventuelle d'un des membres et de spécificités sémantiques. De tels facteurs permettent de comprendre par exemple le passage de SN *aussi bien que* SN à *aussi bien SN que* SN, dominant aujourd'hui. Le comportement des schémas s'explique par ailleurs, ajoutons-le, par la conception du texte et de l'écriture aux moments de l'histoire du français que l'on considère. Claire Badiou-Monferran envisage ainsi les déséquilibres dans l'emploi des « marqueurs d'intégration linéaire⁸⁸ » de sens numéral ordinal, spatial ou temporel au sein du corpus « classique » de Frantext. Elle fait ici l'hypothèse que l'idéal du style du temps est celui de la conversation, qui véhicule elle-même les valeurs de l'improvisation. Les textes développeraient des stratégies « anti-corrélatives », parmi lesquelles on trouverait aussi les coordinations polysyndétiques soit à plus de deux marqueurs (*ou... ou... ou*) soit avec un adverbe renforçant le second marqueur (*ni... ni même*). Cette prise en défaut de la planification à distance de l'interdépendance et de l'égalité informationnelle de deux unités serait l'un des indices d'un « moment classique » de la corrélation.

3.2. LE TEXTE

Le texte trouve à l'époque dans l'établissement d'une dépendance réciproque entre des membres un moyen de se développer. Les « corrélats anaphoriques », comme les appelle C. Schnedecker⁸⁹, jouent un rôle dans la réalisation de la continuité et de la cohérence textuelles, en complémentarité avec des joncteurs qui comme eux procèdent par rappel d'un élément mentionné avant et qui prennent en défaut le principe de l'hypotaxe, tel le

⁸⁸ G. Turco et D. Coltier, « Des agents doubles de l'organisation textuelle... », art. cit.

⁸⁹ C. Schnedecker (dir.), *Les corrélats anaphoriques*, Paris, Klincksieck, 1998.

relatif de liaison⁹⁰. Le mode de progression par mise en attente a la particularité de mobiliser à ce niveau la coordination plutôt que l'hypotaxe ou la parataxe. Les marqueurs peuvent être isomorphes, comme *et... et, ou... ou* et *ni... ni*, ou polymorphes, comme *d'une part... d'autre part* et *d'abord... ensuite*. Ils peuvent avoir seulement occasionnellement le rôle de corrélateurs⁹¹. Ils s'associent, selon les cas, à un lexème, un syntagme, une proposition, une phrase ou un ensemble de phrases. Les séquences en question constituent en tout cas chacune les moments d'un programme informationnel. Ce sont les étapes d'un exposé qui s'affiche comme organisé dans sa progression interne et qui exhibe des relations complexes, non réductibles à une simple linéarisation de parties.

Les chaînes corrélatives mobilisées par les auteurs jouent des rôles divers dans la cohésion textuelle selon leur nature et leur volume. Le déséquilibre que crée le premier membre met plus ou moins de temps à se résoudre. Quand il n'y a que deux éléments, ce qui se produit le plus souvent, la série paraît complète à la fin du second membre.

L'idée de partition ou de disjonction est sensible pour *d'une part... d'autre part, d'un côté... d'un autre côté* ou encore *moitié... moitié*, dont les substantifs ont un sens spatial ou quantitatif. Celle-ci est si marquée pour *côté* qu'une valeur d'opposition s'ajoute à celle d'addition⁹². Mathieu Goux montre dans sa contribution sur le tour corrélatif formé sur le substantif *part* le rôle joué par le contenu et le genre du texte dans la structuration plus ou moins forte de l'exposé et dans le choix de tel tour plutôt que tel autre. Les syntagmes *d'une part* et *d'autre part* ont régulièrement un sens juridique dans les coutumiers normands publiés du XIII^e au XIX^e siècle rassemblés dans le corpus ConDÉ. Le substantif *part* a l'avantage, à la différence de *côté*, de signifier possiblement «partie du procès», ce qui explique son emploi plus fréquent en tant qu'organisateur métadiscursif quand il s'agit de restituer les étapes d'un procès ou de commenter la sentence prononcée par le tribunal. Les constructions corrélatives additionnelles ou cumulatives montrent leur efficacité en signifiant soit la distribution, c'est-à-dire la découpe d'une entité en plusieurs éléments, soit l'alternative, c'est-à-dire la possibilité qu'un des

⁹⁰ Voir M. Goux, *Le pronom-déterminant LEQUEL...*, *op. cit.*

⁹¹ B. Combettes met par exemple en avant dans «Approche diachronique des tours corrélatifs du type: *d'une part... d'autre part*», dans *Les corrélatifs anaphoriques*, C. Schnedecker (dir.), Paris, Klincksieck, 1998, p. 37-59, l'apparition de l'emploi corrélatif d'adverbes temporels à valeur déictique comme *ores, tantost* et *maintenant* entre le xv^e et le xvii^e siècle.

⁹² *Ibid.*

éléments se réalise à l'exclusion de l'autre ou des autres. Elles sont aptes à présenter différents aspects d'une situation d'une narration ou les options d'une réflexion :

- 8a. C'est qu'une cité *parfois* fait la guerre, et *parfois* elle reçoit la paix (Bruès, *Les Dialogues contre les nouveaux académiciens*, 1557)
- 8b. [...] desquels ils ont esté batus, et transportez en captivité, *tantost* en un lieu, et *tantost* en un autre. (Séguier, *Vingt-quatre homélies ou sermons familiers*, 1598)
- 8c. [...] elles se ressemblent fort toutes deux, *soit* d'odeur, *soit* de saveur, *soit* de vertus et operations. (Dodoens, *Histoire des plantes*, 1557)
- 8d. Nous sommes sujets à deux defauts. *L'un* venant d'orgueil, *l'autre* de foiblesse. (Turretin, *Proffit des chastimens*, 1630)
- 8e. [...] quand une femelle s'addonne à un ecclesiastique, elle est, *le premier* mois, sa chambriere; *le second*, elle est sa compagne; et, *le troisieme*, sa maistresse; et ainsi consequemment. (Béroalde de Verville, *Le Moyen de parvenir*, 1610)

Les structures à membres multiples (8c, 8e), à la différence des séries en diptyque (8a, 8b, 8d), tendent à jeter le doute sur la capacité du locuteur à circonscrire la réalité qu'il examine ou à maîtriser son raisonnement.

Les tours corrélatifs en général constituent un poste d'observation privilégié du mouvement d'une description ou d'une argumentation. Ils participent de façon essentielle à l'élaboration des types ou des genres de texte. Le texte descriptif ou explicatif, d'un côté, le sermon, l'adage, le roman, le théâtre ou la poésie lyrique, de l'autre, se reconnaissent de fait par la présence de tel ou tel d'entre eux⁹³. Les subordinées consécutives à valeur intensive, compléments de l'adverbe intensif *si*, *tant* ou *tellement*, entrent par exemple dans le projet de conférer de la grandeur aux actions des héros. Les textes religieux produits en français du XVI^e au XVIII^e siècle tiennent par exemple à souligner les liens d'interdépendance syntaxique et logique des séquences pour être compris par le plus grand nombre de croyants. Carine Skupien-Dekens le montre ici en se penchant à la fois sur la traduction de la Bible par le protestant Sébastien Castellion, publiée en 1555, et sur le corpus SERMO, comportant une soixantaine de sermons protestants parus à Genève entre 1550 et 1750.

⁹³ S. Lehmann, « L'expression de la conséquence... », art. cit., p. 221-226, rappelle la distinction entre la séquence textuelle, qu'elle conçoit dans la lignée de J.-M. Adam, et le genre, qui se situe à un niveau d'échelle supérieur dans la configuration de l'écrit et met en jeu des contraintes comme la disposition.

Castellion rend les particules *waw* et *kai*, utilisées respectivement dans le texte biblique en hébreu et dans celui en grec, sous la forme de tours corrélatifs, alors que l'équipe dirigée par le calviniste Olivétan a auparavant fait le choix de segmenter les phrases. Les prêcheurs rassemblés dans SERMO usent pour leur part de façon spontanée de la corrélation comme d'un outil d'architecture textuelle, même s'ils créent des couples additionnels asymétriques comme *premièrement... ensuite*.

La réalisation de longs membres avec des formes de régularité et de symétrie dans la construction est caractéristique du style ample. On repère ainsi des phrases à dimension prosodique voire de véritables périodes dans les harangues d'*Amadis de Gaule* examinées ici par Pascale Mounier. Au XVII^e siècle, sous l'influence de l'idéal d'une langue claire professé par les grammairiens, le modèle de la période recule ; mais il subsiste dans la prose ornée, que cultive notamment l'oraison funèbre⁹⁴. Clara de Courson montre dans un des chapitres du volume que la construction *autant de... autant de*, qui établit une égalité quantitative entre deux groupes nominaux, connaît un pic d'utilisation au XVIII^e siècle. Ce qu'elle appelle, à la suite d'A. Roig⁹⁵, une « corrélation isomorphe irréversible averbale » peut provenir de deux structures, l'une de sens fréquentatif, l'autre visant à poser l'existence d'un référent. Même s'il répond à un principe d'abrégement, le tour est considéré par les grammairiens et les stylisticiens comme un cas d'ellipse par l'omission du verbe et une figure de construction par la présence de la symétrie. Il répond à l'idée d'une langue élégante cohésive, non plus ample.

3.3. LE DISCOURS

Le discours voit bien avant le français moderne sa composition et son efficacité renforcées par la présence de tours corrélatifs. Le choix des marqueurs n'est pas indifférent dans les mécanismes pragmatiques d'implication.

La connexion des séquences peut présenter une dimension énonciative. Elle met alors en rapport deux assertions en conditionnant l'apparition de la seconde à celle de la première. Il n'est pas indifférent en particulier que la relation établie entre une proposition principale et une

⁹⁴ G. Siouffi signale dans « Entre phrase et période », art. cit., p. 166-168, qu'ont lieu au même moment à la fois des opérations de raccourcissement des phrases et de limitation des articulations et un essor du « style coupé », par exemple chez La Bruyère.

⁹⁵ *La corrélation en français..., op. cit.*

proposition subordonnée ne soit pas réversible. Du point de vue rhétorique, perspective essentielle pour la production des textes à l'époque, la corrélation se met au service de la conduite des raisonnements. Les lettres de compliments et de condoléances présentent par exemple de nombreux tours comparatifs qui participent au grandissement de la personne de l'épistolier ou du destinataire. Iris Fabry, Cécile Lignereux et Julie Sorba explorent dans un chapitre du volume, signé conjointement, un corpus inédit constitué de près de cinq-cent lettres de ce type issues de manuels d'art épistolaire des XVII^e et XVIII^e siècles. Grâce à l'outil de fouille de corpus qu'est le Lexicoscope, qui permet des requêtes par arbres lexico-syntaxiques, elles mettent au jour les systèmes de supériorité, infériorité et égalité qui constituent ce qu'elles appellent un « motif de la surenchère affective ». Des phraséologismes comme *plus que personne* et *autant que m'y obligent votre mérite et votre amitié* sont recommandés par les auteurs de manuels pour persuader le destinataire de l'excellence des sentiments de l'épistolier.

La valeur logique de l'interdépendance des séquences peut être aussi bien la conséquence, la manière et la comparaison que la concomitance. Différents textes affectionnent les tours qui rendent avec intensité l'enchaînement des faits ou des idées. Jean-Michel Adam a déjà observé le rôle que ceux-ci jouent dans des genres aussi variés que les contes de fée, les insultes rituelles et la publicité⁹⁶. Il s'intéresse ici à la participation des structures en *si* à la création d'un style hyperbolique dans un vaste choix d'histoires tragiques ou galantes, de romans, de contes de fées et d'essais philosophiques du XVII^e siècle. Trois emplois de *si* sont mis en rapport, à savoir dans la corrélation consécutive (*si... que*), en emploi isolé (*si*) et dans la corrélation comparative (*ne... si / aussi... que*). La démonstration conduit à vérifier l'idée du rôle discursif commun de *si* adverbe ou conjonction, qui consiste dans l'attribution théorique d'une propriété à un référent : l'intensité d'une réalité est supposée admise par l'auteur et le lecteur avant que le seuil de celle-ci ne soit dépassée dans l'assertion. Adeline Desbois-Ientile examine à sa suite dans sa contribution l'emploi des subordonnées consécutives dans l'*Heptaméron*. Elle constate que, si celles-ci marquent le degré extrême, elles participent à une rhétorique de la merveille vraie dans la mesure où elles assertent pragmatiquement l'existence de la conséquence ou mettent en évidence le principe de causalité qui préside à l'enchaînement d'actions. Elle

⁹⁶ Voir « Les consécutives intensives : un schéma syntaxique commun à plusieurs genres de discours », *Linx*, n° 64-65, 2011, p. 115-131.

remarque aussi que Marguerite de Navarre tend à insister sur le point de vue des devisants-narrateurs, convaincus de l'intensité des faits mais en fait aveugles au dessein de Dieu, remettant ainsi en cause leur interprétation. Il est d'autres manières de mettre en défaut le discours habituellement associé à des tours corrélatifs. Stéphane Macé montre ainsi ici l'usage paradoxal que fait Honoré d'Urfé dans *L'Astrée* des emplois corrélatifs du syntagme adverbial *à peine*. Le schéma *à peine... que / quand*, outil traditionnel de marquage de l'avancée rapide du récit, tend à introduire des épisodes statiques ou des éléments descriptifs. Le schéma *tellement... qu'à peine* amène régulièrement la mention d'une incapacité à dire. Le contributeur voit dans ces deux emplois, très différents syntaxiquement, d'*à peine* une remotivation sémantique du mot *peine*. Un tel détournement de l'exploitation traditionnelle du syntagme dans la fiction narrative peut se comprendre par les principes stylistiques de la pastorale, en l'occurrence l'expression du temps arrêté et celle de la mélancolie amoureuse.

La suspension participe de façon spécifique à l'argumentation quand les marqueurs choisis sont l'indice d'une programmation de l'exposé des idées. Les énoncés reliés par un *et* de langue orale actuelle procèdent de façon identique, même s'ils font l'économie des outils hypotactiques ou paratactiques qu'affectionne le français que nous considérons⁹⁷. Pour la période qui nous concerne, l'articulation entre la première et la seconde prédication mobilise une pensée de type inductif ou déductif, notamment dans les cas où une covariation est en jeu :

- 9a. [...] *plus* il est cruel, *plus* il croit estre doux. (Coras, *Jonas ou la Ninive pénitente*, 1663)
- 9b. *Plus* il est sourd, *moins* luy en chaut. (Baïf, *Mimes, enseignements et proverbes*, 1581)

La variation proportionnelle des deux assertions suggère par inférence l'existence d'une relation de cause ou d'opposition entre les éléments. La corrélation réalise un parcours intellectuel du même ordre que les connecteurs dans le cadre du syllogisme, à ceci près qu'elle fait l'économie d'une des prémisses et qu'elle associe de manière à la fois moins voyante et plus ferme la majeure ou la mineure avec la conclusion.

⁹⁷ G. Corminboeuf indique dans «“Tu m’embrasses encore, ...», art. cit., qu'un «diptyque bi-assertif» du type *Tu m’embrasses encore, et c’est mon pied dans les pompons !* réalise deux actes illocutoires : l’assertion du premier membre prend une valeur d’hypothèse et celle du second un sens résultatif.

Du point de vue pragmatique, la mise en tension de deux éléments entre dans la construction du point de vue. Cela passe d'abord par le phénomène de l'évaluation. Les marqueurs corrélatifs ont régulièrement un sens appréciatif. Les adverbes *si* et *plus* expriment par exemple le haut degré, que ce soit dans le domaine de l'intensité ou dans celui de la comparaison. Le mécanisme de l'implication mobilise ensuite la présupposition. La liaison prédicationnelle peut être montrée comme admise :

10. Celuy qui présume d'avoir plus d'intelligence est *d'autant plus* aveugle *qu'il* ne recognoit pas son aveuglement. (Calvin, *Institution de la religion chrestienne*, 1560)

La corrélation peut aussi amener une confrontation entre deux discours. Dans l'exemple 9b le locuteur fait entendre le point de vue d'un énonciateur qui soutiendrait que le fait d'avoir une bonne ouïe amène à se préoccuper du monde qui nous entoure. Les constructions traduisant un contraste marquent une divergence de vues :

- 11a. [...] le Filz est une *aultre* personne *que* la personne du Saint Esperit (Hugo Ripelinus Argentoratensis, *Le somme abregiet de theologie*, 1481)
 11b. [...] et pource que telles voyes de fait et injustes, *ne* sont desplaisantes à Dieu *seul*, *ains* à tous ceulx qui en oyent parler, il a permis que nous y missions remede [...]. (*Amadis*, IV, 1543)

Le déterminant indéfini *aultre* amorce un mouvement polyphonique en supposant qu'un énonciateur soutient que le Fils et le Saint-Esprit sont une même personne (11a). Il faut distinguer ce type de constructions du schéma *ne... seul... ains*, qui met plutôt en lien deux énoncés pris en charge par le même locuteur (11b). Dans ce cas la seconde assertion acquiert une valeur de vérité supérieure à la première, ce qui produit un effet de surenchère. De tels jeux sur l'interaction du locuteur avec un interlocuteur réel ou fictif ou le degré de rhématisation des prédications apparaissent régulièrement dans les prises de parole de personnages. Pascale Mounier les analyse ici dans les harangues du livre IV d'*Amadis*, traduction d'un roman espagnol par Herberay des Essarts. Elle montre plus largement le rôle central des tours corrélatifs dans les discussions délibératives qui ont pour objet l'opportunité de faire des préparatifs militaires. Le recours à la corrélation présente des enjeux rhétoriques et logico-pragmatiques variés selon la relation logique induite entre les unités reliées, en l'occurrence la conséquence, la comparaison ou l'addition.

Les trois niveaux que nous proposons d'observer en diachronie longue interviennent conjointement dans toute réalisation langagière s'envisageant comme texte du point de vue sémiotique ou culturel, autrement dit comme un ensemble fini, borné dans sa matérialité. Il faut les aborder dans la perspective d'un *continuum*, en considérant tant leur fonctionnement propre que leurs interactions. Le projet qui guide le présent volume est ainsi de susciter, au-delà des études rassemblées, une pensée de la corrélation allant de la morphosyntaxe et du sens au texte et au discours. La méthode peut s'appliquer à tous les moments de l'histoire du français, voire à celle d'autres langues, anciennes ou actuelles : dès lors qu'un phénomène d'interdépendance entre un élément initial et un élément final induit la recherche d'une complétude sémantique, il y a à repérer des marqueurs, à étudier la contribution des séquences reliées à l'engendrement du texte et à envisager d'un point de vue énonciatif le phénomène suspensif.

L'ouvrage propose au lecteur un parcours chrono-thématique en trois temps. Les différentes études sont rassemblées selon le niveau de fonctionnement de la corrélation qu'elles abordent en priorité, sans exclure *a priori* des effets d'échelle, dans la mesure où les mouvements micro-syntaxiques déterminent les interprétations macro-discursives, et réciproquement. Chaque partie s'organise de façon chronologique, ce qui permet de prendre la mesure des évolutions qui se dessinent d'un corpus à un autre et de mieux mesurer l'importance de la connexion corrélatrice dans les faits de langue sur un empan chronologique large.

Mathieu GOUX
Pascale MOUNIER

La corrélation peut se définir comme un phénomène d'interdépendance entre un élément initial et un élément final qui induit la recherche d'une complétude sémantique. Il semble intéressant de l'envisager à trois plans, celui de la phrase, celui du texte et celui du discours. Le volume aborde les trois niveaux dans la perspective d'un *continuum*, en considérant tant leur fonctionnement propre que leurs interactions.

La période explorée va de 1450 à 1800. Quels sont les marqueurs et les valeurs du phénomène tout au long de ces quatre siècles ? Y a-t-il des spécificités dans sa mise en œuvre ? Comment les écrits produits avant la Révolution reflètent-ils et exploitent-ils les possibilités de corrélation offertes par la langue au niveau de la phrase, du texte et du discours ? La prise en compte du contexte étroit ou large des occurrences permet de considérer ce que la tension instaurée entre des unités apporte à des formes de textes variées, de nature littéraire ou non, et de faire dialoguer stylistique et sciences du langage autour d'un sujet de réflexion commun.

Mathieu Goux est chercheur post-doctoral à l'université Caen Normandie. Il est spécialiste de l'histoire de la langue française, et notamment de la période du français préclassique et classique (1550-1750). Il travaille sur des questions relevant de la grammaire textuelle diachronique, telle la dynamique informationnelle des énoncés, l'influence des chaînes de référence et des supports d'écriture sur l'élaboration du texte, dans une perspective s'appuyant sur la linguistique de corpus.

Pascale Mounier, professeur à l'université Grenoble Alpes, est spécialiste de la littérature française du XVI^e siècle. Elle s'intéresse à l'écriture des genres en mobilisant les méthodes de différentes disciplines, anciennes ou actuelles, relatives à la production du discours. Elle examine notamment les cadres de séquençage textuel (phrase, période), l'influence de la forme d'écriture sur la structure logico-syntaxique (prose, vers) et les procédures rhétoriques à l'œuvre dans la production narrative.